Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des politiques de formation et d'éducation** **Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion** **1 ter avenue de Lowendal** **75700 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Instruction technique** **DGER/SDPFE/2015-844** **06/10/2015**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 31/01/2016
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : concours VIH Pocket Films

Destinataires d'exécution
DRAAF-DAAF-SRFD-SFD Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole Etablissements privés sous contrat d'enseignement agricole

Résumé : la présente note de service précise les modalités de participation à la 3ème édition du concours national VIH Pocket Films mis en place par Sidaction.

1 - Contexte

Plus de 30 ans après le début de l'épidémie, le sida continue de faire de nombreuses victimes en France et dans le monde.

En 2013 en France, quelques chiffres[1] :

- 150 000 personnes porteuses du VIH ;
- 6 200 découvertes de séropositivités ;
- 30 000 personnes porteuses du virus sans le savoir ;
- les jeunes de 15-24 ans représentent 33 % des nouvelles infections dans le monde et 12 % des nouvelles infections en France.

Le plus grand paradoxe pour les jeunes tient au fait qu'ils sont parmi les plus informés sur la réalité du VIH et en même temps certains de leurs comportements continuent de les exposer aux risques.

En effet, le sondage mené par Sidaction-IFOP chez les 15-24 ans en 2015[2] montre que si le niveau d'information des jeunes sondés sur la contamination par le VIH se maintient à un niveau élevé, l'utilisation du préservatif lors d'un rapport sexuel n'apparaît toujours pas comme évident. Par exemple, sur la totalité de l'échantillon, 19 % déclarent avoir des partenaires irréguliers et parmi eux, 29 % disent ne pas utiliser de préservatif.

Les jeunes, confrontés au VIH, peuvent aussi souffrir d'une certaine défiance voire d'une stigmatisation par leurs pairs, du fait des représentations que ces derniers peuvent se faire de la maladie. Cela peut conduire certains jeunes atteints du VIH à un mal-être insoutenable voire au suicide.
La prévention du VIH et la lutte contre les discriminations qui y sont associées sont et doivent rester une priorité dans les établissements d'enseignement agricole.

C'est pourquoi, le MAAF renouvelle son partenariat avec l'association SIDACTION pour la troisième édition du concours VIH Pocket Films.

Les élèves, étudiants, apprentis et stagiaires, de 15 à 25 ans, sont donc invités à se mobiliser en nombre pour cette 3e édition de ce concours.

2 - Mise en oeuvre du concours VIH Pocket Films 2015-2016 dans l'enseignement agricole

Objectifs du concours

- inciter les jeunes à réfléchir et à s'informer sur les problématiques liées au VIH ;
- amener les jeunes à créer des messages sur le thème du VIH/sida dans une approche active.

Modalités de participation

Soutenus notamment par les professeurs d'éducation socioculturelle, les jeunes auront à réaliser une vidéo avec un téléphone portable ou une caméra de poche sur le thème de la prévention ou de la vie avec le VIH.

Le dépistage avec son lot d'angoisses, l'annonce de la maladie, les traitements, la solidarité, la lutte contre les discriminations, les conduites à risque sont autant de thèmes que les apprenants pourront aborder dans cette vidéo d'une durée maximum de 3 minutes.

La forme et le style de la vidéo sont libres : documentaire, reportage, film, témoignage, fiction...

[1] *sources Sidaction*

[2] *sondage auprès d'un échantillon de 993 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 à 24 ans par questionnaires auto-administrés sur internet du 11 au 16 mars 2015*

Chacun est invité, individuellement ou en groupe, à adresser une ou plusieurs vidéos à SIDACTION sur le site officiel du concours VIH Pocket films 2015 avant le 31 janvier 2016, date de clôture du concours.

Le jury sélectionnera dix films et invitera les lauréats à l'événement organisé par Sidaction en avril 2016 et participeront à une cérémonie officielle de remise des prix.

Les films récompensés seront ensuite diffusés à la télévision lors du Sidaction 2016, sur internet auprès du grand public à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida, le 1er décembre 2016, et deviendront des supports pédagogiques d'information et de sensibilisation pour les établissements scolaires.

Les équipes souhaitant s'investir dans ce concours peuvent se procurer le DVD de la dernière édition VIH Pocket Films auprès de leur établissement.

Le règlement ainsi que l'ensemble des modalités du concours sont disponibles sur le site https://www.sidaction.org/concours-vih-pocket-films.

Sidaction peut également être joint par courrier, 228 rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 Paris ou par téléphone : 01.53.26.49.99.

Les participants au concours sont invités à envoyer un double de leur vidéo au bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion de la DGER afin de valoriser leur travail.

Personnes ressources à la DGER/BVIE

- corinne.sadot@educagri.fr, chargée de mission éducation à la santé
- franck.feuillatre@educagri.fr, adjoint au chef du BVIE

La Directrice Générale de l'Enseignement
et de la Recherche

Mireille RIOU-CANALS